



SESSION SPÉCIALE DU 20 AVRIL 2012

1. OUVERTURE ET CONSTAT DU QUORUM

PRÉSENCES

Monsieur	Gaétan Morin	Maire
Monsieur	Réal Payette	Siège #1
Monsieur	Gilles Arbour	Siège #2
Madame	Angèle Roy	Siège #3
Madame	Danielle Morin	Siège #4
Monsieur	Serge Forest	Siège #5
Monsieur	Noël Lefebvre	Siège #6

Madame Catherine Haulard, Directrice générale, Secrétaire-Trésorière

ABSENCES

Monsieur le maire Gaétan Morin convoque une session spéciale et tous les membres ont renoncé à l'avis de convocation.

Les membres du conseil sont tous présents.

Monsieur Gaétan Morin, Maire déclare l'assemblée ouverte à 08h40

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

No: 1243-2012

Suivant la proposition de: Gilles Arbour
Dûment appuyée par: Angèle Roy
Il est résolu:

QUE le conseil municipal de Sainte Marcelline-de-Kildare adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RÈGLEMENT 340-2011 – 52IÈME RUE LAC DES FRANÇAIS

No: 1244-2012

Conformément à l'article 493 du *Code municipal* (L.R.Q., c.C-27), il est donné à la présente séance par Noël Lefebvre un avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente, pour adoption, un amendement au règlement 340-2011. M. Lefebvre demande également dispense de lecture dudit règlement.

4.. PÉRIODE DE QUESTION (20 min. selon règlement N° 131-92)



SESSION SPÉCIALE DU 20 AVRIL 2012

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No : 1245-2012

Pour ce motif et

Suivant la proposition de : Serge Forest

Dûment appuyée par : Danielle Morin

Il est résolu :

QUE la présente session du conseil de Saint-Marcelline-de-Kildare soit levée à 08h42.

M. Gaétan Morin
Maire

Mme Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière